

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mhitti-csslaval-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/b1acb84937522feb82f467c2)

<https://www.cadre21.org/membres/b1acb84937522feb82f467c2>

Date d'obtention : 2025-09-29 18:41:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est d'abord important de rencontrer la personne qui signale la situation pour obtenir plus d'information.

Par la suite, continuer le protocole SEXTO avec la victime de l'acte. Nous confisquons son téléphone. Si après ces rencontres, nous ne considérons pas l'acte comme étant malveillant, nous pouvons continuer le protocole SEXTO avec l'investigateur et lui confisquer son téléphone. Si nous considérons l'acte comme étant malveillant, nous confisquons tout de même le téléphone de l'investigateur. Par la suite, nous contactons le poste de police pour leur partager nos observations et leur remettre les téléphones confisqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de se fier à l'aide-mémoire fournit dans la trousse puisque toutes les situations sont différentes. Plusieurs éléments comme la personne qui signale, l'âge des jeunes, l'acte malveillant ou non peuvent influencer le déroulement du protocole.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation des téléphones, particulièrement si les jeunes ne sont pas collaboratifs. Il est essentiel de recueillir leurs téléphones afin de les sceller et de les remettre aux policiers.